

Relations saines: lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation

Cette présentation powerpoint a été conçue pour le personnel de l'école et reflète les grandes idées présentées sur le napperon, un outil créé pour les directions et les directions adjointes dans le cadre du projet sur les relations saines intitulé 'Relations saines: lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation.

Il pourrait être utile d'imprimer une copie du napperon pour le montrer et s'y référer.

Pendant cette présentation, le personnel:

- se familiarisera avec le processus d'intervention en cas d'un incident de cyberviolence et de cyberintimidation,
- identifiera son rôle et ses responsabilités dans ce processus,
- prendra connaissance des pratiques prometteuses,
- augmentera son niveau de confort malgré la nature sensible et délicate du sujet.

Cette présentation permettra d'entamer des conversations avec le personnel donc la direction est invitée à choisir les diapos qui répondent le mieux à ses besoins.

L'information retrouvée dans cette présentation sert à offrir des conseils sur les pratiques exemplaires aux directions et directions adjointes en province. Les directions et directions adjointes devraient toujours consulter le personnel du conseil scolaire et respecter les directives et les politiques du conseil scolaire en ce qui concerne la gestion des incidents de cyberviolence et ou de cyberintimidation.

Relations saines: lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation

LEADERSHIP
EN ACTION

CATHOLIC
PRINCIPALS'
LEADERSHIP
DEVELOPMENT | ONTARIO

PRINCIPAL
ASSOCIATION
PROJECTS



victim services
toronto

Ontario 

TABLE DES MATIÈRES

DIAPOS	SUJETS
4 à 8	Le napperon (l'outil): les questions qui inspirent
9 à 10	Les données: statistiques et manchettes
11 à 13	Les définitions
14 à 17	Rôle et responsabilité
18 à 20	Nos pratiques: l'information et sa diffusion
21 à 22	Partenaires et ressources

LE NAPPERON: planification proactive

RELATIONS SAINES : lutte contre la cyberintimidation et la cyberviolence Planification proactive (provisoire) version octobre 2019

L'OUTIL	POURQUOI EST-CE IMPORTANT?	RESSOURCES
<p>Cet outil vise à soutenir le processus d'élaboration du plan d'amélioration des écoles en portant une attention spéciale à la cyberviolence et à la cyberintimidation. Il sert à alimenter la réflexion lors de la révision du Plan d'amélioration de l'école en vigueur qui intègre le rendement et le bien-être et qui est lié au plan du conseil scolaire et des initiatives du ministère de l'Éducation.</p> <p>Une meilleure compréhension de la cyberviolence et de la cyberintimidation ainsi qu'une sensibilisation des partenaires peuvent profondément transformer les milieux scolaires. Le savoir est un levier puissant dans la création d'un milieu scolaire positif.</p> <p>PRISE DE CONSCIENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentimentale et bien-être • Rendement scolaire • Changement soudain face à l'assiduité, le comportement, l'apparence, la relation avec les pairs et les parents, etc. • Tendances sociales : traits des élèves humains, comportements osés 	<p>Croix-Rouge canadienne : Les enseignants canadiens ont classé la cyberintimidation au premier rang d'une liste de six enjeux préoccupants – 83 % indiquent que l'intimidation et la violence sont des problèmes graves dans les écoles financées par les deniers publics. (2008)</p> <p>Step 4 Bully Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 école sur 5 au Canada a été témoin d'intimidation en ligne. • 25 % des jeunes de 12 à 15 ans ont été témoins de cyberintimidation. • 25 % des filles et 17 % des garçons ont été témoins de harcèlement en ligne. • 51 % des adolescents ont vécu une expérience négative sur les sites de réseautage social. • 16 % des répondants ont déclaré qu'une personne avait publié une photo embarrassante d'eux. • 76% des travailleurs en éducation jugent que la cyberintimidation est aussi préoccupant que le tabagisme (75 %) et les drogues (75 %). • 2 parents sur 5 signalent que leur enfant a été impliqué dans un incident de cyberintimidation, et 1 membre du personnel scolaire sur 4 a été victime de cyberharcèlement. <p>Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes : Les traquants sexuels recrutent souvent les personnes et gagnent leur confiance en devenant leur ami ou leur petit ami.</p>	<p>Violence et Cyberbullying: Cyberintimidation en ligne</p> <p>Prevention de la violence sur Internet (R. B. #201601)</p> <p>Bullying 101</p> <p>PRPVNL</p> <p>Ressources en matière de cyberintimidation de la Gendarmerie royale du Canada</p> <p>Service à la jeunesse au 416 222 8477</p> <p>Jeunesse Toronto au 1 800 668 6888</p> <p>Centre de ressources</p> <p>Abilier de T.E.A.R.™ (Teens Ending Abusive Relationships) à l'ère numérique</p> <p><small>* Ce contenu reflète la vision propre de l'organisme.</small></p>
QUESTIONS GÉNÉRALES	POLITIQUES/PROCÉDURES/PROTOCOLES	PERSONNES-RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que la cyberviolence et la cyberintimidation? • Le curriculum et les activités scolaires permettent-ils d'aborder la cybersécurité de façon proactive et pertinente en fonction de l'âge? • Qu'est-ce que la communauté scolaire devrait comprendre sur la cyberviolence? • Comment l'information est-elle diffusée? • Quel soutien les parents/les scolaires et les communautés peuvent-ils offrir? • Comment intervenir lors d'un incident de cyberviolence ou de cyberintimidation? • Quelles sont les meilleures pratiques ou les pratiques prometteuses qui méritent d'être étudiées? • Que pouvons-nous faire aujourd'hui pour aider les élèves à braver les défis du monde numérique? • Quelles mesures prenons-nous dans nos écoles pour former des citoyens responsables en ligne? 	<p>Prenez connaissance des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lois en matière de protection de l'enfance qui traitent des incidents de cyberviolence et de cyberintimidation • Cyberprotection juridique (Code criminel) (1985) ch. C-48, 183(1) • Loi de 2004 sur la sécurité en ligne et les cybercrimes (Code criminel) (C.C. (1985) ch. C-48, 183(1) et 183(2)) • Règlement sur la sécurité en ligne (Code criminel) (1985) ch. C-48, art. 183(1) • Projet de loi 13, La/ pour des écoles tolérantes; • Code de conduite du conseil scolaire (code de conduite en ligne); • Politique d'utilisation acceptable et Appareil votre appareil numérique (AWAN); • Procédures et protocoles de la police et du conseil scolaire. 	<p>Fournir le nom et le numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer en cas d'incident de cyberviolence.</p> <p>Agent ou agent de supervision: _____</p> <p>Équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles: _____</p> <p>Personnel des Relations avec les médias (secteur des communications): _____</p> <p>Agent/agent de liaison des services policiers: _____</p> <p>Travailleur social/travailleuse sociale ou conseiller/consillère en assiduité: _____</p> <p>Chef d'équipe d'intervention en situation de crise: _____</p>
PLANIFICATION		
<p>Élèves Quelles sont les occasions d'apprentissage et de sensibilisation à l'égard de la cyberviolence et de la cyberintimidation offertes aux élèves (en lien avec les programmes-cadres)?</p> <p>À considérer : rassemblements proactifs avec confère dans; sondages auprès des élèves sur la sécurité dans l'école; encarts dans les agendas des élèves; réunions du conseil d'élèves; forum de questions et réponses; examen de la Politique d'utilisation acceptable et d'AWAN; leadership numérique chez les élèves; médiation et responsabilité : « Vous remarquez quelque chose, dites-le »; lois; célébrations et reconnaissance des activités positives (Journée chemise rose, ruban blanc, activités contre l'intimidation et contre la violence faite aux femmes, mois de la sensibilisation à la santé mentale).</p> <p>Personnel Quelles sont les façons de sensibiliser le personnel scolaire aux obligations professionnelles (conseil scolaire, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario)?</p> <p>Quelles ressources sont disponibles pour le personnel scolaire pour faire de la sensibilisation et favoriser un milieu d'apprentissage positif en ligne?</p> <p>À considérer : différentes méthodes d'échange d'information avec le personnel; sondages auprès du personnel sur la sécurité dans l'école; encarts dans les systèmes de messages internes; ajout d'un point à l'ordre du jour de différents comités (santé et sécurité, approche 21^e siècle, soins communautaires/culture); soutien à la formation et à la sensibilisation en ligne; examen des politiques d'utilisation acceptable.</p> <p>Parents et tuteurs/tutrices Quelles sont les occasions pour les parents de se renseigner sur la cyberviolence et de la cyberintimidation? Y a-t-il des renseignements en particulier dont les parents et tuteurs/tutrices ont besoin pour inciter leurs enfants et leurs jeunes à avoir des communications sécuritaires et saines en ligne?</p> <p>À considérer : invitation à un conférence/orientation d'une réunion du conseil d'école; encarts dans les agendas scolaires; enquête auprès des parents/tuteurs/tutrices sur la sécurité dans l'école; intégration des politiques d'utilisation acceptable et de l'approche AWAN l'accueil de septembre ou aux rencontres sur le programme-cadre; échange de stratégies en vue de favoriser de saines conversations sur l'ère numérique.</p>		



LE NAPPERON: côté proactif - questions générales

Qu'est-ce que la cyberviolence et la cyberintimidation?

Le curriculum et les activités scolaires permettent-ils d'aborder la cybersécurité de façon proactive et pertinente en fonction de l'âge?

Qu'est-ce que ma communauté scolaire devrait comprendre sur la cyberviolence?

Comment l'information est-elle diffusée?

Quel soutien les partenaires scolaires et communautaires peuvent-ils offrir?

Comment intervenir lors d'un incident de cyberviolence ou de cyberintimidation?

Quelles sont les meilleures pratiques ou les pratiques prometteuses qui méritent d'être étudiées?

Que pouvons-nous faire aujourd'hui pour aider les élèves à éviter les écueils du monde numérique?

Quelles mesures prenons-nous dans nos écoles pour former des citoyens responsables en ligne?

Quelles ressources sont disponibles pour le personnel scolaire pour faire de la sensibilisation et favoriser un milieu d'apprentissage en ligne?

Quelles sont les façons de sensibiliser le personnel scolaire aux obligations professionnelles (conseil scolaire, Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario)?

LE NAPPERON: côté réactif



RELATIONS SAINES : lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation Réactif (provisoire) version octobre 2019	
L'OUTIL - PROCESSUS	DÉFINITIONS
<p>Cet outil vise à aider à intervenir lors d'un incident de cyberviolence. Il fournit :</p> <ul style="list-style-type: none"> des notions et définitions actuelles; un processus de pensée pour une intervention IMMÉDIATE, À COURT TERME et À LONG TERME; les éléments à prendre en considération pour les élèves, le personnel, les parents et les membres de la collectivité; un volet essentiel intitulé Pratiques prometteuses. 	<p>Les définitions suivantes visent l'adoption d'un langage commun entre les différents secteurs, notamment les services policiers, le milieu de l'éducation, les services sociaux et les entreprises de multimédias, en vue de promouvoir la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes.</p> <p>Enfant : Personne de moins de 12 ans Jeune : Personne de 12 à 17 ans Adulte : Personne de 18 ans ou plus</p> <p>Cyberviolence : Terme générique décrivant une vaste gamme de gestes volontaires perpétrés en ligne à l'égard d'autres personnes, notamment : cyberintimidation, cyberharcèlement, cyberharcèlement sexuel, sextorsion, levée et distribution d'images intimes sans consentement.</p> <p>Pornographie juvénile : Photographie, film, vidéo ou toute autre représentation visuelle créée de façon mécanique ou numérique, notamment des fichiers écrits ou audio (p. ex., clavardage, messages vocaux et discussions sur vidéo);</p> <p>(i) où figure une personne âgée de moins de 18 ans ou présentée comme telle et se livrant ou présentée comme se livrant à une activité sexuelle explicite; ou (ii) dont la caractéristique dominante est la représentation, dans un but sexuel, d'actes sexuels ou de la réaction sexuelle d'une personne âgée de moins de 18 ans.</p> <p>Cyberintimidation : Gestes posés à l'égard d'une autre personne ou d'un groupe au moyen d'Internet ou d'appareils électroniques en vue d'infliger des blessures émotionnelles, notamment : messages textes ou courriels haineux ou insultants; publications privées ou publiques en ligne; révélation non consentie de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre d'une personne; création d'un faux compte sur un site de réseautage social visant à ridiculiser une autre personne et association de rumeurs et commentaires en ligne.</p> <p>Cyberharcèlement : Communications répétées et non désirées, directes ou indirectes, avec une autre personne au moyen des technologies, notamment des messages textes, des courriels et des publications privées ou publiques en ligne.</p> <p>Cyberharcèlement sexuel : Communications répétées et non désirées de nature sexuelle, directes ou indirectes, avec une autre personne au moyen des technologies, notamment des messages textes, des courriels et des publications privées ou publiques en ligne. Le cyberharcèlement sexuel peut aussi comprendre les insultes, le dénigrement et les blagues intimidantes à caractère sexuel, l'envoie en ligne non consentie de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre d'une personne, et la transmission, l'échange ou la sollicitation d'images à caractère sexuel sans consentement.</p> <p>Leurre : Le fait pour une personne de communiquer, au moyen des télécommunications, avec une personne de moins de 16 ans dans le but de commettre un crime de nature sexuelle, comme une agression sexuelle, la création de pornographie juvénile et l'exploitation sexuelle. Le terme télécommunications comprend notamment les messages textes, les courriels et les publications privées ou publiques en ligne.</p> <p>Sextage : Le fait pour des personnes de créer, d'échanger et de partager de façon consentie des images ou des vidéos de nature sexuelle ou d'avoir des conversations d'une telle nature par messages textes sur Internet, des appareils électroniques ou d'autres modes de communication.</p> <p>Sextorsion : Le fait pour une personne d'utiliser les images intimes d'une autre personne pour la contraindre à envoyer d'autres images ou des vidéos de cette nature sur Internet et au moyen d'appareils électroniques.</p> <p>Traite de la personne : recueillir, détenir, transférer, abriter, ou recevoir des personnes par des moyens incorporés pour des fins illicites incluant l'exploitation sexuelle et le travail forcé.</p> <p>Cyber-éducation (arceins) : Lorsque quelqu'un (souvent un adulte) se lie d'amitié avec un enfant/jeune en ligne et établit un lien émotionnel avec de mauvaises intentions futures (abus sexuel, sextorsion, traite de la personne...).</p>
QUESTIONS GÉNÉRALES	
<ul style="list-style-type: none"> Qu'est-il passé? (Déterminer la nature de l'incident en se servant des définitions (section du contenu).) Enquête criminelle ou interne à l'école? Quelles sont les mesures à prendre? (Voir les politiques, procédures et pratiques de votre conseil scolaire.) La situation risque-t-elle de dégénérer? 	
PRATIQUES PROMETTEUSES	
<ul style="list-style-type: none"> Si vous croyez qu'une infraction criminelle a été commise, communiquez avec la police. Suivez les politiques et procédures du conseil scolaire, ainsi que les protocoles d'entente du service de police et du conseil scolaire. Éloignez ou contactez l'appareil électronique de l'élève en prenant soin de demander à une personne d'agir comme témoin lorsque vous le faites. Il est déconseillé de fouiller vous-même l'appareil, à moins que vous ne craigniez que la sécurité d'élèves ou d'enfants soit directement menacée. Il est déconseillé d'envoyer, de sauvegarder, de partager ou d'imprimer vous-même des images qui se trouvent sur un appareil. Rédigez un compte rendu détaillé de l'incident. Informez les membres du personnel du conseil scolaire appropriés. <p>À noter : Le vol ou la possession ou le partage de pornographie juvénile peuvent entraîner des conséquences judiciaires.</p>	
INTERVENTIONS POSSIBLES	
<p>Immédiate</p> <ul style="list-style-type: none"> L'élève ou les élèves ont-ils besoin de protection ou de soutien immédiat? S'agit-il d'un acte criminel? (Geste illégal ou incriminé)? / ou il faut appeler la police? (Si oui, recueillir les éléments de preuve et aviser le personnel du conseil scolaire (voir Pratiques prometteuses)). Consentement : a-t-il été accordé et était-il mutuel? Qui était impliqué dans l'incident? Quels sont les âges des personnes impliquées? Qu'est-ce qui s'est passé? (Incident, harcès, date, endroit) L'incident a-t-il été capturé ou enregistré? (Si oui, comment? Par une personne impliquée ou d'autres personnes?) L'enregistrement de l'incident a-t-il été partagé? Comment? Avec qui? Quelle est l'étendue de la diffusion? Des mesures ont-elles été prises pour limiter le partage? D'autres écoles sont-elles impliquées? Réunir les preuves (voir Pratiques prometteuses). 	<p>À court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Quid doit être avisé? (Parents ou tuteurs/tuteurs, agents ou agent de supervision, personnel du conseil scolaire, services policiers) Soutien et accès au service de soutien à la personne, travailleuses et travailleurs soutiens de enfants et des jeunes, société d'aide à l'enfance, service d'orientation et de réussite scolaire, services aux victimes, aumônier, organismes communautaires, santé publique, équipe de santé mentale en milieu scolaire). Documents à remplir selon les politiques et procédures en vigueur. Conséquences (mesures disciplinaires, soutien et réintégration le cas échéant).
	<p>À long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion du personnel. Revue de contenu des agendas du personnel et des élèves. Plan d'apprentissage professionnel pour le personnel scolaire et les membres du conseil d'école. Évaluation d'autres mesures proactives (examens des pratiques et des processus en vigueur). Sensibilisation auprès du milieu et des parents.

Réactif - intervention

Qu'est-ce que l'information privée?

N'oubliez pas!

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP)

<https://www.ontario.ca/fr/document/manuel-sur-laces-linformation-et-la-protection-de-la-vie-privee>

“Atteinte à la vie privée désigne un incident au cours duquel des renseignements personnels sont recueillis, conservés, utilisés, divulgués ou transférés à des archives ou détruits d'une manière qui ne respecte pas les exigences de la loi et des règlements en matière de protection des renseignements personnels.”

- Que s'est-il passé? (Déterminer la nature de l'incident en se servant des définitions.)
- Enquête criminelle ou interne (à l'école)?
- Quelles sont les mesures à prendre? (Voir les politiques, procédures et pratiques de votre conseil scolaire.)
- La situation risque-t-elle de dégénérer?

Quel est le rôle du personnel de l'école? (immédiat, court terme, long terme)

Qu'est-ce que ma communauté scolaire devrait comprendre sur la cyberviolence?

Croix-Rouge canadienne :

Les enseignants canadiens ont classé la cyberintimidation au premier rang d'une liste de six enjeux préoccupants – 89 % indiquent que l'intimidation et la violence sont des problèmes graves dans les écoles financées par les deniers publics. (2008)¹

Stop A Bully Canada :

- 1 adolescent sur 5 au Canada a été témoin d'intimidation en ligne.
- 25 % des jeunes de 12 à 15 ans ont été témoins de cyberintimidation.
- 25 % des filles et 17 % des garçons ont été témoins de harcèlement en ligne.
- 51 % des adolescents ont vécu une expérience négative sur les sites de réseautage personnel.
- 16 % des répondants ont déclaré qu'une personne avait publié une photo embarrassante d'eux.
- 76% des travailleurs en éducation jugent que la cyberintimidation est aussi préoccupant que le tabagisme (75%) et les drogues (75 %).
- 2 parents sur 5 signalent que leur enfant a été impliqué dans un incident de cyberintimidation, et 1 membre du personnel scolaire sur 4 a été victime de cyberharcèlement.

Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes : Les trafiquants sexuels recrutent souvent les personnes et gagnent leur confiance en devenant leur ami ou leur petit ami.

Qui nous surveille sur les réseaux sociaux, blogs, forums au Canada

Catégorie : [Catégorie Canada Québec](#) Création : mercredi 6 mai 2020 21:08 Publication : samedi 9 mai 2020 18:12

« Il n'y a pas de place dans notre pays pour la discrimination nourrie par la peur et la désinformation », a plaidé M. Trudeau, qui assistait samedi à une réception pour le Nouvel An chinois à Scarborough, en banlieue torontoise.

Publié le 1^{er} février 2020 à 14h36 Mis à jour à 17h41

L'intimidation, un phénomène à prendre au sérieux

Amélie Giroux | École Sainte-Marguerite-d'Youville

Les ados cyberintimidés plus à risque d'avoir des idées suicidaires selon une étude

[Actualités](#)

Stéphanie Marin, La Presse canadienne

4 février 2020

2020-02-19 @ 12:00

Génération Z : Notre voix cachée derrière la technologie

Chloe Rodrigue | Collège Notre-Dame

Un des problèmes les plus graves de nos jours est celui des maladies mentales, qui sont en hausse extraordinaire dans la génération Z en raison du contexte social. Les réseaux sociaux nous pressent d'avoir un visage parfait, la cyberintimidation nous suit partout, les commentaires malicieux rendent impossible de s'en sortir.

Online sexual harassment on the rise, says CHR

By: [Krissy Aguilar](#) - Reporter / [@KAguilarINQ](#) [INQUIRER.net](#) / 10:01 AM April 22, 2020

MANILA, Philippines — The Commission on Human Rights (CHR)

Amanda Todd's accused cyberbully, Aydin Coban, appears in B.C. Supreme Court

By [Amy Judd](#) Global News

Posted February 12, 2021 3:15 pm

Updated February 13, 2021 12:40 pm

Abbotsford police urge teens to say 'It's a No' to combat sexting, online harassment

By [Sean Boynton](#) Global News

Posted April 27, 2019 12:06 pm Updated April 27, 2019 12:19 pm

Online violence against minors jumped 57% in 2020

2021-02-07 09:37:11

Young people were particularly exposed to online violence in 2020 because of periods of confinement due to the health crisis

Moncton high school student explores why teens are sharing nude photos

By [Shelley Steeves](#) Global News

Posted January 29, 2020 2:26 pm Updated January 29, 2020 5:52 pm

Qu'est-ce que la cyberviolence et la cyberintimidation?

Cyberviolence: Terme générique décrivant une vaste gamme de gestes volontaires perpétrés en ligne dans le but de faire du mal à d'autres personnes, notamment: cyberintimidation, cyberharcèlement, cyberharcèlement sexuel, sextorsion, leurre, traite de la personne et distribution d'images intimes sans consentement.

Cyberintimidation: Gestes posés à l'égard d'une autre personne ou d'un groupe au moyen d'Internet ou d'appareils électroniques en vue d'infliger des blessures émotionnelles, notamment: messages textes ou courriels haineux ou insultants, publications privées ou publiques en ligne, révélation non consensuelle de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre d'une personne, création d'un faux compte sur un site de réseautage social visant à ridiculiser une autre personne et propagation de rumeurs et commérage en ligne.

LES DÉFINITIONS

Enfant : Personne de moins de 12 ans

Jeune : Personne de 12 à 17 ans

Adulte : Personne de 18 ans ou plus

Pornographie juvénile : Photographie, film, vidéo ou toute autre représentation visuelle créée de façon mécanique ou numérique, notamment des fichiers écrits ou audio (p. ex., clavardage, messages vocaux et discussions sur vidéo) :

- (i) où figure une personne âgée de moins de 18 ans ou présentée comme telle et se livrant ou présentée comme se livrant à une activité sexuelle explicite; ou
- (ii) dont la caractéristique dominante est la représentation, dans un but sexuel, d'organes sexuels ou de la région anale d'une personne âgée de moins de 18 ans.

Cyberharcèlement : Communications répétées et non désirées, directes ou indirectes, avec une autre personne au moyen des technologies, notamment des messages textes, des courriels et des publications privées ou publiques en ligne.

Cyberharcèlement sexuel : Communications répétées et non désirées de nature sexuelle, directes ou indirectes, avec une autre personne au moyen des technologies, notamment des messages textes, des courriels et des publications privées ou publiques en ligne. Le cyberharcèlement sexuel peut aussi comprendre les insultes, le dénigrement et les blagues intimidantes à caractère sexuel, la révélation non consensuelle de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre d'une personne, et la transmission, l'échange ou la sollicitation d'images à caractère sexuel sans consentement.

LES DÉFINITIONS

Leurre : Le fait pour une personne de communiquer, au moyen des télécommunications, avec une personne de moins de 18 ans dans le but de commettre un crime de nature sexuelle, comme une agression sexuelle, la création de pornographie juvénile et l'exploitation sexuelle. Le terme télécommunications comprend notamment les messages textes, les courriels et les publications privées ou publiques en ligne.

Sextage : Le fait pour des personnes de créer, d'échanger et de partager de façon consensuelle des images ou des vidéos de nature sexuelle ou d'avoir des conversations d'une telle nature par messages textes sur Internet, des appareils électroniques ou d'autres modes de communication.

Sextorsion : Le fait pour une personne d'utiliser les images intimes d'une autre personne pour la contraindre à envoyer d'autres images ou des vidéos de cette nature sur Internet et au moyen d'appareils électroniques.

Traite de la personne : recruter, déplacer, transférer, abriter, ou recevoir des personnes par des moyens inappropriés pour des fins illégales incluant l'exploitation sexuelle et le travail forcé.

Cyber-séduction (grooming) : Lorsque quelqu'un (souvent un adulte) se lie d'amitié avec un enfant/jeune en ligne et établit un lien émotionnel avec de mauvaises intentions futures (abus sexuel, sextorsion, traite de la personne...).

RÔLE ET RESPONSABILITÉ: obligation professionnelle

- Normes de la profession enseignante (OEO)
<https://www.oct.ca/fr-ca/public/professional-standards/standards-of-practice>
- Lois en matière de protection de l'enfance qui traitent des incidents de cyberviolence et de cyberintimidation
- Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17c14>
- Pornographie juvénile (Code criminel [1985] ch. C-46, 163.1)
- Loi de 2008 sur le devoir de signaler les cas de pornographie juvénile, L.O. de 2008, chap. 21 –Projet de loi 37
- Publication non consensuelle d'une image intime (Code criminel [1985] ch. C-46, art. 162.1)
- Projet de loi 13, *Loi pour des écoles tolérantes*;
- Code de conduite du conseil scolaire (code de conduite en ligne);
- *Politique d'utilisation acceptable* et Apporter votre appareil numérique (AVAN);
- Procédures et protocoles de la police et du conseil scolaire.

RÔLE ET RESPONSABILITÉ: signes observables

Troubles de sommeil

Perte d'intérêt (école, passe-temps, activités...)

Changement de personnalité

Évite ses appareils technologiques

Interagit moins avec la famille et les amis (replié sur soi)

Réagit brusquement

Saut d'humeur

...

RÔLE ET RESPONSABILITÉ: attitude et comportement

Restez calme

Écouter

Poser des questions

Sécuriser

Encourager (tu as fait la bonne chose en le disant)

Savoir où obtenir de l'aide

Informar la direction

Ne pas porter de jugement

Se soucier du bien-être (moral, physique, mental)

RÔLE ET RESPONSABILITÉ: Comment réagir? Quoi faire?

- Reconnaître le malaise pour encourager la divulgation.
- Créer un climat de confiance et un environnement sécuritaire exempt de peur, d'hostilité et de jugement.
- Réagir de façon appropriée et avec délicatesse à la divulgation, sans minimiser.
- Se fier à son intuition.
- Garder en tête que l'enquête, de par sa nature, va créer un malaise.
- Même si la cyberviolence ou la cyberintimidation risque d'avoir lieu hors de l'école, les répercussions se font souvent sentir entre ses murs. Le personnel scolaire doit être capable de réagir rapidement et avec assurance pour soutenir et sensibiliser les élèves.

Que pouvons-nous faire aujourd'hui pour aider les élèves à éviter les écueils du monde numérique?

Que font les élèves en ligne?

Quels sont les jeux, les applications, les médias sociaux dont les élèves fréquentent?

Y a-t-il des écueils à connaître?

Comment faire pour se renseigner?

Si on ne connaît pas les applications ni les réseaux sociaux, comment pouvons-nous guider, aider, protéger les enfants?

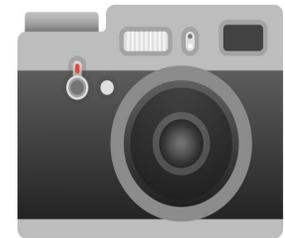
Quelles sont les meilleures pratiques ou les pratiques prometteuses qui méritent d'être étudiées?

- Si vous croyez qu'une infraction criminelle a été commise, communiquez avec la police.
- Suivez les politiques et procédures du conseil scolaire, ainsi que les protocoles d'entente du service de police et du conseil scolaire.
- Éteignez ou confisquez l'appareil électronique de l'élève en prenant soin de demander à une personne d'agir comme témoin lorsque vous le faites.
- Rédigez un compte rendu détaillé de l'incident.
- Informez les membres du personnel du conseil scolaire appropriés.
- **Il est déconseillé de fouiller vous-même l'appareil, à moins que vous ne craignez que la sécurité d'élèves ou d'enfants soit directement menacée.**
- **Il est déconseillé d'envoyer, de sauvegarder, de partager ou d'imprimer vous-même des images qui se trouvent sur l'appareil.**

À noter : Le visionnement, la possession ou le partage de pornographie juvénile peuvent entraîner des conséquences judiciaires.

La cybersécurité est-elle abordée de façon proactive et pertinente en fonction de l'âge?

Activité suggérée: Aujourd'hui, on s'arrête pour examiner nos pratiques (agenda, code de vie, plan d'école...). Quelles sont les façons dont nous adressons la cybersécurité dans la classe et dans l'école? Où doit-on s'améliorer? Quels sont nos besoins en matière de ressources?



NOS PRATIQUES: la diffusion de l'information

Comment l'information est-elle diffusée au personnel, aux élèves et aux parents?

Retour sur nos pratiques (cesser, continuer, ajouter):

- agenda
- lettre
- affiche
- article de journal
- bulletin spécialisé
- communiqué mensuel
- réseaux sociaux
- site web d'école
- blog
- autres idées à considérer...



NOS PRATIQUES: Un citoyen numérique responsable

Quelles mesures prenons-nous dans nos écoles pour former des citoyens responsables en ligne?

Un citoyen numérique : Une personne ayant recours à l'utilisation du Web et Internet et faisant partie de la communauté en ligne.

Un citoyen numérique responsable : Un utilisateur du Web qui protège son identité numérique et agit avec respect envers les autres citoyens numériques lors de ses activités en ligne.

Le blogue d'Eurêka! blogue.sosdevoirs.org

Éléments à considérer

- Le devoir de signaler nos soupçons de négligence ou de mauvais traitement à l'égard d'un enfant
- L'importance des paramètres de confidentialité
- Discuter de ce qu'est une relation saine et malsaine
- Discuter l'élément du consentement et la confiance (selon l'âge)
- Discuter de l'importance de l'établissement et du respect des limites (ce qui est approprié et acceptable)
- La vie privée et la citoyenneté numérique
- Discuter des moyens de sortir d'une situation inconfortable
- Possibilité de retombées (qui pourraient durer longtemps)
- Parler des risques auxquels on s'expose

Des idées dignes de mention...

- Faire appel aux organismes communautaires
- Faire des liens avec les programmes-cadres
- Créer un club de justice sociale
- Souligner les journées/mois de sensibilisation (*novembre prévention de l'intimidation, Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains, Journée mondiale de la justice sociale, Journée chandail rose...*)
- Inviter une conférencière/un conférencier
- Citoyenneté numérique
- Établir un climat de confiance à l'école (sondage sur le climat scolaire)
- Ajouter des questions pertinentes au sondage sur le climat scolaire
- Autres...

Quel soutien les partenaires scolaires et communautaires peuvent-ils offrir?

Activité suggérée: Qui sont nos partenaires communautaires et comment peuvent-ils nous appuyer dans notre lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation?

Services aux victimes partout en province

Aide à l'enfance

Parents, tuteurs et tutrices

Parents partenaire en éducation

Médecin de famille

Thérapeute professionnelle



RESSOURCES

Quelles ressources sont disponibles pour le personnel scolaire pour faire de la sensibilisation et favoriser un milieu d'apprentissage sain en ligne?

<https://www.needhelpnow.ca/app/fr/> Aidez-moisvp.ca

https://needhelpnow.ca/app/fr/downloadable_resources-adults

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/bull-inti/bullres-resinti-fra.htm>

<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

[Statistique Canada : Cyberintimidation et leurre](#)

[Pour arrêter un agresseur \(Stop A Bully Canada\)](#)

[PREVNet](#)

www.HabiloMédias.ca

[Ressources en matière de cyberintimidation de la Gendarmerie royale du Canada](#)

[Programme Échec au crime ou 416 222 8477](#)

[Jeunesse, j'écoute](#) ou 1 800 668 6868

[Croix-Rouge canadienne](#)

<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/homepage>

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/bullying/intimidation-ressources>

Atelier de T.E.A.R.™ (Teens Ending Abusive Relationships) à l'ère numérique

Services aux victimes (voir la liste des bureaux par région)

** Le contenu reflète la vision propre de l'organisme.*

RESSOURCES *** pour parents***

Quelles ressources sont disponibles pour les parents pour faire de la sensibilisation et favoriser un milieu d'apprentissage sain en ligne?

Aidez-moisvp.ca https://needhelpnow.ca/app/fr/parent_info-talking_tips

https://needhelpnow.ca/app/fr/downloadable_resources-adults

<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

[Statistique Canada : Cyberintimidation et leurre](#)

[Pour arrêter un agresseur\(Stop A Bully Canada\)](#)

[PREVNet](#)

www.HabiloMédias.ca

[Ressources en matière de cyberintimidation de la Gendarmerie royale du Canada](#)

[Programme Échec au crime ou 416 222 8477](#)

[Jeunesse, j'écoute](#) ou 1 800 668 6868

[Croix-Rouge canadienne](#)

<https://blogue.sosdevoirs.org/2016/10/10/etre-un-citoyen-numerique-responsable/>

Parents partenaires en éducation - <https://ppeontario.ca/projets/conversations/la-securite-sur-internet/>

<https://habilomedias.ca/pour-parents>

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/bullying/intimidation-ressources>

Atelier de T.E.A.R.™ (Teens Ending Abusive Relationships) à l'ère numérique

Services aux victimes (voir la liste des bureaux par région)

** Le contenu reflète la vision propre de l'organisme.*

RESSOURCES *** pour élèves***

À titre informatif - Quelles ressources sont disponibles pour les élèves?

<https://www.needhelpnow.ca/app/fr/> Aidez-moisvp.ca

https://needhelpnow.ca/app/fr/dealing_with_peers-regaining_control

https://needhelpnow.ca/app/fr/downloadable_resources-youth

<https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

[Statistique Canada : Cyberintimidation et leurre](#)

[Pour arrêter un agresseur\(Stop A Bully Canada\)](#)

[PREVNet](#)

www.HabiloMedias.ca

[Ressources en matière de cyberintimidation de la Gendarmerie royale du Canada](#)

[Programme Échec au crime ou 416 222 8477](#)

[Jeunesse, j'écoute](#) ou 1 800 668 6868

[Croix-Rouge canadienne](#)

Atelier de T.E.A.R.™ (Teens Ending Abusive Relationships)

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/bullying/intimidation-ressources>

** Le contenu reflète la vision propre de l'organisme.*

Ressources : Guides d'utilisation

En faisant une petite recherche, on peut retrouver les guides d'utilisation pour plusieurs applications!

Facebook <https://www.facebook.com/privacy/explanation>

Comment parler d'instagram à vos ados

https://scontent.fybz2-1.fna.fbcdn.net/v/t39.2365-6/43751083_516467292153062_6280614656436338688_n.pdf?nc_cat=101&ccb=1-3&nc_sid=ad8a9d&nc_ohc=c_oHBr-PzKAAX9CPbNH&nc_oc=AQkLIPwBEcxp9vLDI764ITrdgBqVg4N5xZaN0QccW08ffThft9lsAE6bCVmrThTTfcQ&nc_ht=scontent.fybz2-1.fna&oh=b62dc40f26f11edeed3879baaa4652f7&oe=6079B3C7

Tik Tok <https://www.tiktok.com/community-guidelines?lang=fr>

Snapchat https://www.connectsafely.org/wp-content/uploads/snapchat_guide.pdf

<https://www.connectsafely.org/parentguides/>

Faites une recherche 'Comment les parents peuvent gérer l'utilisation des technologies' et voyez tout ce qui est disponible pour vous.

Pour nous rejoindre

- ADFO www.adfo.org
- CPCO www.cpco.on.ca
- OPC www.principals.ca



[@adfo](https://twitter.com/adfo)

[@CPCOofficial](https://twitter.com/CPCOofficial)

[@OPCouncil](https://twitter.com/OPCouncil)